

Séance du Conseil communal de Prilly du 2 octobre 2023

Question écrite

Le réfectoire de St-Etienne (7p-11s) parvient-il à accueillir tous les élèves souhaitant y manger ?

J'ai appris que le réfectoire de St-Etienne affiche complet. Dès lors, par exemple, certains enfants s'achètent un pique-nique à la Coop ou achètent un kebab. D'autres familles sont obligées de trouver d'autres solutions.

Certes, les enfants sont à cet âge-là plus autonomes. Certes, les places inoccupées en cas d'annulation par les enfants inscrits peuvent être réservées par d'autres, à condition que les parents soient très réactifs sur le système disponible sur smartphone, ce qui permet de trouver des dépannages.

Il n'en demeure pas moins qu'on ne peut que déplorer qu'une famille venant aujourd'hui habiter à Prilly se voie refuser un accès au réfectoire, garant d'un repas équilibré et d'un certain contrôle bienvenu des activités des enfants (10 à 16 ans) à midi.

De plus, il est prévisible que la demande croisse de manière importante ces prochaines années.

Question :

- La Municipalité entend-elle prendre des mesures pour répondre à la demande en matière d'accueil au réfectoire, et si oui lesquelles ?

Je remercie la Municipalité de sa réponse.

Eva Tortelli

